



FORCE OUVRIERE

LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris

94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

☎ 01.55.80.66.43

☎ 01 55 80 66 49

@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>

✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

NON à la liquidation des services ! Retrait des ordonnances !

Les ordonnances remettent en cause tous les droits et les acquis du Code du Travail, arrachés par tous les salariés contre leurs employeurs. Maintenant, un salarié face à son employeur ne pourra plus se prévaloir des dispositions plus favorables des accords de branches ou du Code du Travail !

Toutes ces dispositions sont totalement inadmissibles !

Pour la Fonction Publique : avec le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrière Rémunération) qui vise à « *harmoniser les statuts* » dans les 3 versants de la Fonction Publique, l'inversion de la hiérarchie des normes signifierait que n'importe quelle mesure défavorable prise par un « *employeur public* » aurait force de loi au détriment du Statut Général et des statuts particuliers.

La déconnexion du point d'indice annoncée par le ministre Darmanin selon les versants de la Fonction Publique signifie purement et simplement l'éclatement des grilles indiciaires !

De plus, les fonctionnaires, comme tous les salariés, vont faire les frais de « *la suppression des cotisations salariales sur l'assurance-maladie et l'assurance-chômage, financée par un transfert sur la cotisation sociale généralisée* ».

Cette augmentation de la CSG signifie, pour tous les salariés, la liquidation de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé.

A la DRFIP, dans le cadre de l'ASR 2018 (Adaptation des Structures et du Réseau), pas un secteur n'est épargné par les restructurations : secteur public local, secteur Etat, SPF, pôles enregistrement, brigades, SIP, SIE...

Pas un agent n'est épargné par les conséquences du PPCR.

Il s'agit de notre avenir !

Il faut arrêter cette mise à mort programmée.

Face à toutes ces dispositions et ces menaces, réaffirmons nos revendications !

TOUS EN GREVE LE 10 OCTOBRE POUR EXIGER :

- **Maintien du Statut Général et des statuts particuliers**
- **Abandon de la déconnexion du point d'indice dans la Fonction Publique**
- **Non à l'augmentation de la CSG : financement de la Sécurité Sociale par les cotisations**
- **Non à l'ASR 2018 : Arrêt des fusions/restructurations/réorganisations**
- **Comblement de tous les postes vacants**
- **Abandon de « l'accueil personnalisé »**
- **Arrêt immédiat des suppressions d'emplois**
- **Retrait du PPCR et du RIFSEEP**
- **Retrait des ordonnances**
- **Abrogation de la Loi El Khomri**